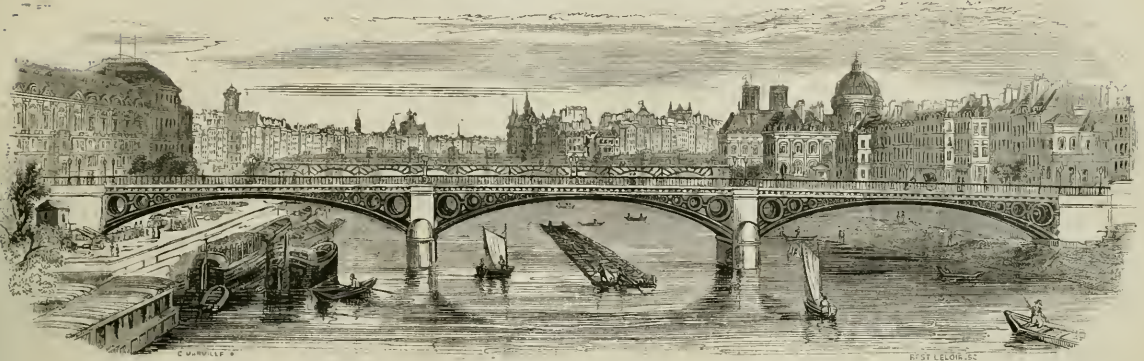


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 5 mois, 5 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, 3 fr. 75.

N^o 225 Vol. IX. — SAMEDI 19 JUIN 1847.
 Bureaux : rue Bleuetien, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 55 fr.
 Ab. pour l'Étranger, — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portraits du général Concha et du général Scott.* — **Conrrier de Paris.** — **La Revue.** Valse par M. Charles Bory de Lyberg. — **Chronique musicale.** — **Académie des Sciences.** Sciences médicales. — **Le Séral.** Par M. A. de Beaumont. *La pointe du Séral; prise d'un jardin de Féra; murailles du Séral; la fontaine du Séral; Yali-Kiosk; Babas-Séram; le bassin des roses; arènes ou chariot du Séral.* — **Revue agricole.** — **Notes historiques, biographiques et critiques sur le dernier bal des Berlinois.** *Vingt-quatre Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annouces.** — **Lencopathe accidentée chez une femme de race noire.** *Une Gravure.* — **Correspondance.** — **Problème d'échecs.** — **Principales publications de la semaine.** — **Rebus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

La chambre des députés, qui, après avoir voté les crédits

pour la veille encore, M. le général Trezel répondait avec beaucoup d'aplomb à tous les orateurs qui voulaient parler colonisation et connaître le sentiment du gouvernement sur cet important sujet : Attendre à demain, et nous vous dirons toute notre pensée. Le lendemain est venu, mais le projet s'en est allé dans les cartons où, après dix-sept ans d'attente, il est exposé à passer quelques années encore, si les affaires n'arrivent pas à une administration ayant un peu plus de résolution et d'initiative.

À la fin de la semaine dernière, à Londres, au commencement de celle-ci, à Paris, la chambre des communes et notre chambre des députés ont interpellé les ministres anglais et les ministres français sur leur intervention en Portugal. Nous le regrettons pour notre temps et pour l'honneur, mais ni l'une ni l'autre de ces discussions n'a montré sous un jour franc et fait applaudir dans un rôle bien honorable les conseillers de l'une ou l'autre couronne. Lord Palmerston a déclaré ne s'en être mêlé que par antagonisme et parce qu'il voyait qu'il fallait s'opposer à tout prix aux projets exclusifs de la France et de l'Espagne. M. Guizot devait être non moins embarrassé, sinon pour persuader la Chambre, du moins pour donner des raisons propres à le justifier devant l'opinion publique.

Les faits ont été exposés avec clarté par M. Crémieux. M. Guizot, qui a essayé de les présenter et de les colorer à sa façon, a été, en cette circonstance, moins bien inspiré qu'en beaucoup d'autres, et les centres eux-mêmes sont demeurés froids et embarrassés comme l'orateur. Mais la chambre et les tribunes publiques se sont animées quand M. Odilon Barrot, répliquant à M. le ministre des affaires étrangères, a montré le système qui nous régit, « après avoir refusé d'agir contre don Carlos, agissant contre le peuple qui défend ses droits et sa constitution violée; ayant trop peu de courage et de cœur pour empêcher la chute de Cracovie, et se réveillant pour signifier à la Suisse, au nom des traités de 1813, qu'elle ne doit pas changer sa constitution. » L'impression dans l'assemblée a été profonde quand l'orateur a dit en terminant la revue de ces violations de nos principes : « Mais la lumière se fait, et la justice se fera. »

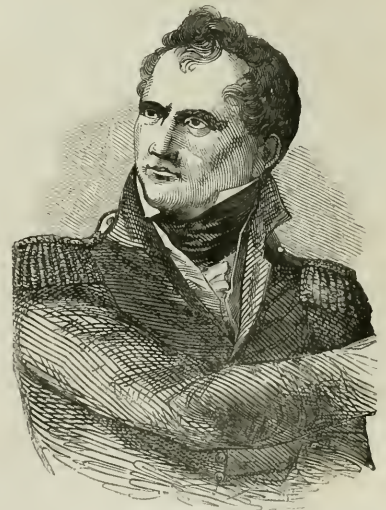
Mardi, à la même chambre, a commencé la discussion sur la proposition de réduction de l'impôt du sel. Le ministre, qui avait l'honneur d'être d'avis d'accepter la réduction à partir de 1850, s'est décidé à la repousser à la tribune, devant présenter un projet de loi à la session prochaine, en même temps que la création d'un nouvel impôt pour compenser les pertes à subir sur celui-ci. La réduction a été votée dans la séance du 16, à la majorité de 264 voix contre 14.

— La chambre des pairs, forcée de renvoyer à la commission le projet sur l'organisation de la médecine, s'est occupée en attendant, lundi dernier, d'une proposition à elle adressée par Jérôme Napoléon, l'ex-roi de Westphalie, demandant qu'on rapportât, du moins en ce qui le concerne, lui et ses enfants, la loi du 10 avril 1852, par laquelle le territoire de la France est interdit à perpétuité à tous

les membres de la famille de Napoléon. De nobles paroles ont été prononcées à cette occasion. Mais en vain M. Victor Hugo a dit à la chambre : « Une loi française qui bannit à perpétuité du sol français la famille de Napoléon me fait un effet inouï, inexplicable. Supposons (et la supposition que je vous fais est inadmissible, puisque le nom et la gloire de l'empire sont inscrits partout), supposons qu'il existe sur la terre un homme qui n'ait jamais entendu parler de Napoléon; qu'on lui dise, à cet homme : « La famille de Napoléon est bannie du sol français, elle est frappée par une pénalité terrible », cet homme demandera : « Qu'a donc fait ce Napoléon? c'est sans doute un grand criminel, qui s'est souillé des plus noirs forfaits. » Messieurs, les crimes de Napoléon, les voici : La religion relevée, le code civil rédigé, la France augmentée au delà de ses frontières naturelles, Marengo, Iéna, Wagram ! C'est la plus magnifique dot de gloire qu'un grand homme ait apportée à une grande nation ! Eh bien ! c'est le frère de ce grand homme, c'est un vieillard, c'est un ancien roi, aujourd'hui suppliant, qui se



Le général Concha, commandant des troupes espagnoles en Portugal.



Le général Scott, commandant des troupes américaines, au Mexique.

d'Algérie, se disposait à discuter le projet de loi sur les établissements de colonisation militaire proposé par le gouvernement, et à l'examen desquels une commission extraordinaire, composée de dix-huit membres, avait consacré de longues et nombreuses séances, à vu fort inopinément M. le ministre de la guerre monter à la tribune et lire une ordonnance du roi pour opérer le retrait de ce projet à l'ordre du

présente devant vous ! Rendez-lui la terre de la patrie ! Jérôme Napoléon, pendant la première moitié de sa vie, n'a eu qu'un désir, mourir pour la France; maintenant il n'a qu'une pensée : mourir en France ! Vous ne repousserez pas un pareil vœu. » En vain le général Gouraud s'est écrié : « Messieurs, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland ! J'adjure tous mes camarades qui sont

caution. Des curieux et surtout des curieuses assiégeaient en grand nombre les portes du tribunal, dans l'espérance de voir la célèbre danseuse; leur attente a été cruellement trompée, lorsqu'à l'appel du nom de Montés, la voix du greffier a répondu par ces termes sacramentels : « Absente pour le service du roi... de Bavière. »

L'enthousiasme des Anglais pour mademoiselle Jenny Lind n'a rien perdu de son intensité; on sait que nos voisins de l'entente cordiale apprécient volontiers la musique en raison du plus ou moins de guinées que cela leur coûte, et l'habile impressario qui a pris à bail le talent de la célèbre cantatrice a trouvé un excellent moyen de nourrir cet

enthousiasme : c'est d'élever graduellement le prix des loges et des billets. On dit cependant que quelques symptômes de lassitude s'étaient manifestés au dernier concert donné sous les auspices de la reine, et que certains lords qui se piquent de dilettantisme avaient donné des marques assez bruyantes de somnolence. Si M. Lumley veut maintenir ses recettes à un taux respectable, il sera sans doute obligé de recourir à des moyens énergiques pour tenir son auditoire éveillé; pourquoi, s'il en est ainsi, n'emprunterait-il pas l'exemple suivant à Haydn? Le grand symphoniste, qui composait de magnifiques morceaux pour la Société philharmonique de Londres, et qui les faisait exécuter devant

une élite d'amateurs, avait remarqué avec peine que la presque généralité de son auditoire s'endormait pendant l'andante. C'est alors qu'il écrivit sa symphonie militaire, en y plaçant la jolie marche dont les effets brillants s'éteignent dans un *decrescendo* ménagé pour favoriser les dispositions somnolentes de ses *dilettanti*; mais à peine commençaient-ils à goûter les douceurs du sommeil, qu'un appel de trompettes, sonnant à pleine embouchure, vint les réveiller en sursaut. Ce bou-te-selle troubla bien des digestions; cependant on goûta l'idée du compositeur, chacun attendit l'explosion des trompettes, et l'on ne dormit plus, dans la crainte d'être éveillé trop brusquement.

LA RÊVEUSE

VALSE

PAR M. CHARLES BOVY DE LYSBERG.

Moderato.

Piano.

p

ped.

sempre dim.

ped.

rall.

a tempo dolce e grazioso.

ped.

1^{re} Fois.

cres.

ff

Leggiero.

ped.

1^{re} Fois.

2^e Fois.

legg.

p

rinf. poco marcato.

ped.

1^{re} fois. 2^e fois. *cres.* *leggi.* *ped.* *dim.* *dolcissimo..* *cres.* *loco.* *ped.* *loco.* *scenpre.* *F.* *Procédés d'E. DUVENGER.*

Chronique musicale.

Populariser la musique au moyen de la poésie, et répandre dans la masse populaire de belles et nobles pensées au moyen de la musique, tel est le double but proposé par M. le ministre de l'instruction publique en ouvrant l'an dernier un concours de compositions musicales sur un choix de morceaux fait parmi nos plus grands poètes. C'est une idée généreuse qui mérite en tout point les plus grands éloges. Il est seulement regrettable qu'entre la conception et la réalisation d'un beau projet il existe souvent un abîme presque infranchissable. Les difficultés pour mener à bonne fin celui qui nous occupe sont plus nombreuses qu'on ne pense, et M. de Salvandy ne semble pas les avoir d'abord entrevues. En premier lieu nous placerons les pièces de vers à choisir. C'est un fait malheureux, mais très-constant, qu'entre toutes les productions poétiques des plus sublimes génies français, il n'y a qu'un bien petit nombre d'œuvres conçues et écrites de manière à faire naître dans l'esprit du musicien de bonnes mélodies. Nous disons bonnes mélodies, et nous ne croyons pas inutile de répéter ces mots. Car n'est-ce pas une chose

en effet bien singulière que la nation du monde qui a peut-être le plus de chansons, et certainement les plus finement tournées, les plus spirituellement faites, ait en même temps si peu de beaux chants ? Il eût donc fallu premièrement que la commission spécialement nommée pour s'occuper du choix des poésies apportât dans son travail un discernement autre que celui dont nous connaissons le résultat. Et qu'on ne suppose pas que nous parlons ainsi pour nous donner le triste plaisir de critiquer des actes d'administration supérieure. Notre avis est conforme à celui des hommes les plus experts en pareille matière. Un second obstacle se présentait nécessairement dans le mode même d'exécution. La voie de concours paraît la plus simple, la plus juste et la plus naturelle. Mais il faut un jury : quel sera-t-il ? qui le composera ? l'Institut, dira-t-on, l'Institut de France, juge légal, tribunal suprême, en permanence incessante pour résoudre toutes les questions d'art et de science qui peuvent surgir tous les jours. Tout cela semble de la plus grande simplicité. Voici donc la section de musique de l'Académie royale des Beaux-Arts rassemblée ; supposons-la au complet : six membres, et pas un de plus. Près de deux mille compositions, à l'appel de M. le ministre, lui sont adressées de tous les

coins de la France. Devant ce nombre immense d'œuvres à examiner soigneusement, à classer rigoureusement, consciencieusement, impartialement, le premier mouvement du docte aréopage est de reculer d'épouvante ; le second, de demander immédiatement à l'autorité une quantité suffisante de juges adjoints. Une fois cette demande accordée, et comment la refuser, à moins de condamner les membres musiciens de l'Institut à juger perpétuellement et à ne laire rien autre chose leur vie durant ; une fois cette demande accordée, disons nous, le concours perd émiragement de son intérêt. D'abord, plus de jury légal ; ensuite, si, pour former des commissions et sous-commissions, on réunit une cinquantaine de capacités spéciales et compétentes, qui forcément ne peuvent plus participer comme concurrents à la lutte musicale puisqu'on les établit juges du concours, que reste-t-il de musiciens en sérieux état de concourir ? Mais il y a, répondra-t-on sans doute, près de deux mille compositions à juger ; il y a donc plus de cinquante compositeurs en France. Or, savez-vous bien quel nombre d'œuvres les juges, après avoir délibéré pendant près d'une année, ont jugées dignes d'obtenir la médaille de première classe ? Six en tout, sur cette étonnante quantité d'œuvres envoyées. En vérité, il est fort

effendi, ministre des affaires rangées, reste dans un cabinet voisin, où le grand vizir lui transmet ses ordres. Le sultan assiste parfois aux délibérations du divan; il se tient derrière une petite fenêtre grillée, ménagée au-dessus de la place du vizir, et de telle façon qu'il puisse, sans être vu, prendre part au conseil.

A peu près en face de la porte des Saluts, se trouve le petit édifice qui renferme la salle du trône. Il est carré et environné d'un portique de marbre; c'est là, sous ce portique, que se place le sultan le jour de la grande cérémonie du *baïram*, qui termine le *ramazan*, et est en quelque sorte le jour de Pâques des Turcs. La cérémonie commence au lever du soleil; dans la première cour que nous venons de traverser sont rangées les troupes en grande tenue, cavalerie et infanterie, sur deux lignes, jusqu'à la mosquée du sultan Ahmet. A sept heures, les hourras annoncent l'arrivée du sultan; il est à cheval et se reconnaît, au milieu des pachas, ministres et employés de toutes classes, à son aigrette de diamants, à sa poitrine couverte de diamants, ainsi que le

collet de son manteau. Il va au pas, suivi de tous les dignitaires, faire sa prière à la mosquée, et revient de même, au

Mais pénétrons dans la salle du trône par la porte *Bab-us-Sadad*, porte de la félicité. Cette pièce, où le sultan recevait

Sérai, s'asseoir sur son trône, placé dans cette seconde cour, pour la cérémonie du baise-pied. Bientôt les cris onze fois répétés: «Que Dieu lui prête longue vie!» annoncent que le défilé commence. A droite du sultan, debout, se tient le premier ministre, qui fait baisser l'écharpe sainte, en soie brune à franges d'or, ceinture de Mahomet, dit-on; puis, ensuite, chaque dignitaire, tour à tour, suivant son rang, se prosterne et baise le pied du sultan. Le chef des imams, des prêtres, vient le dernier; et au moment où il veut se baisser, le sultan se lève et l'en empêche. Cette longue procession a lieu au bruit d'airs turcs et de coups de canon, qui retentissent jusqu'à la fin de la cérémonie.

Le côté droit de cette cour, fermé par les bâtiments des cuisines, est fort insignifiant de ce côté; tandis que du côté de la mer il apparaît de la façon la plus pittoresque avec ses petits dômes et ses hautes murailles blanches, au milieu des masses épaisses de platanes et de cyprès.



Constantinople. — Le pont de du Sérai, prise d'un jardin de Pera.



Constantinople. — Murailles du Sérai.



Constantinople. — La fontaine du Sérai.

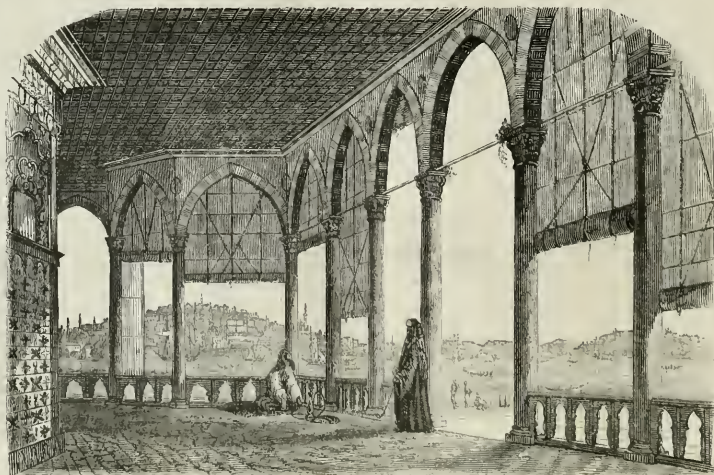
les ambassadeurs, est petite, voûtée et obscure; le jour n'y arrive que par des vitraux colorés; elle est en marbre et

En quittant la salle du trône, on passe sous deux portiques ou portes en marbre, de peu d'élévation, placées com-

me un petit arc de triomphe au haut du perron et délicieusement sculptées, puis on se trouve dans une troisième cour fort étroite. D'un côté est un pavillon qui renferme la bibliothèque assez pauvre, et qu'on assure devoir renfermer des manuscrits de la plus haute importance, qui ne s'y sont jamais trouvés; là aussi se voit l'arbre généalogique de tous les sultans avec leurs portraits, ainsi que leur *thougra* ou signature, richement peinte et ornée en or et couleur, comme les manuscrits anciens. Chaque sultan se compose une signature qui contient la même formule, mais change de forme, suivant les lettres arabes des noms qu'ils portent. Elle est écrite de façon à faire un dessin original, mystérieux et indéchiffrable au vulgaire; les plus habiles calligraphes seuls, en étudiant longtemps, finissent par en démêler les signes.

Aux quatre angles de ce trône sont attachés des globes d'or, d'où pendent des queues de cheval, emblème du pouvoir dans les camps. Ces queues de cheval, qu'on appelle *toughen* turc, servent d'étendards aux armées; lorsque le sultan marche en tête des troupes, six *toughen* indiquent sa présence; les grands pachas ont le droit de se faire précéder par trois queues, les pachas de second rang ne peuvent en avoir plus de deux; de là vient ce titre de pachas à 2 et à 5 queues.

A côté de ce trône, qui m'a semblé d'une époque indiquant la décadence, se trouve un véritable objet d'art; c'est la cheminée, dont les piliers et le manteau, formant tuyau comme au temps du moyen âge, sont d'argent sculpté en relief, et offrent des arabesques d'une finesse, d'une pureté remarquable.



Constantinople. — Yali-Kiosk (le Kiosk impérial).

Tel est le *thougra* d'Abdul-Medjid, le sultan actuel, qu'on trouve sur les monnaies de l'empire et en tête de tous les firmans ou ordres émanés du Sérai, et dont le sens est celui-ci: «Abdul-Medjid-Kan, fils de Mahmoud-Kan, toujours victorieux.»

Dans cette même cour de la bibliothèque se trouvent le pa-

laisqu'habitait le sultan, et celui qui servait à la fois de demeure et de prison à ses fils avant que l'usage de tenir cloîtrés les héritiers du trône fût aboli par le sultan Mahmoud. Ce quartier se compose de douze pavillons, semblables de grandeur et de forme. Ces pavillons, appelés Tchitirlik, du nom des buis qui les entourent, sont élevés au milieu d'un petit jardin fort bien tenu, enclos d'une muraille élevée. Ces habitations élégantes, dorées et meublées avec luxe, jouent un rôle important dans l'histoire ottomane. Ils se nomment *caffes*, *cazes*, parce que dans ces cazes dorées, véritables prisons cependant, étaient élevés les chah-zadés, ou princes du sang impérial. Là s'écoulaient leur vie triste et solitaire, n'ayant pour distraction que quelques jeunes pages et quelques officiers, jusqu'au moment où le chef des eunuques noirs, le chef des émir, le mouphti et le grand amiral venaient annoncer que le maître de l'empire était mort ou détroné, et que ces prisons allaient fournir un héritier à l'empire et un successeur aux kalifes.

Dans cette partie du Sérâi s'élève aussi le *harem*, habitation des khassaki et des odalik, les femmes du sultan, et les filles esclaves. Que de mystères, d'intrigues, de voluptés et de crimes se sont passés dans ce sanctuaire inviolable, dont nul ne pouvait sonder les secrets!

Qu'on ne s'imagine pas que toutes ces constructions soient élevées avec une certaine symétrie, une apparence de distribution appropriée à leur destination; tout au contraire, c'est le hasard qui semble avoir jeté ces édifices là où ils sont et comme ils sont; et cependant, rien n'est plus pittoresque, rien n'est mieux disposé pour en faire un tableau.

Revenons un peu sur nos pas, mais par un autre chemin; nous passons devant le logement des eunuques noirs, les gardiens du harem; ensuite se voient les bains de Sélim II avec leurs trente-deux chanbres revêtues de marbre; l'oratoire où le souverain allait chaque jour se prosterner, et le kiosk du khazné ou trésor impérial, destiné à contenir non-seulement les richesses du sultan, mais encore les objets les plus précieux, comme la veste de Mahomet, étendard sacré de l'empire, son sabre, sa ceinture, et autres reliques provenant de la race d'Othman. C'est un lieu sacré dont les limans les plus particuliers ne sauraient ouvrir les portes à un infidèle.

En sortant de cette enceinte, on descend dans les jardins, à l'endroit où se trouve la colonne en marbre de Théodose. Une porte se présente, et on la franchit pour entrer dans une enceinte carrée, sorte de parterre cultivé avec soin, rempli de fleurs et d'orangers. On y voit un bassin au milieu, sous une serre chaude et un kiosk élégant, au-dessous duquel se trouve une salle d'eau et de fontaines. Cette salle rappelle celle de l'Isola Bella sur le lac Majeur.

De là on pénètre dans les appartements du Sérâi-Bournou, palais qui se trouve au bord de la mer, à la pointe du Sérâi, et qui est la résidence d'hiver du sultan Abdul-Medjid. Cette habitation est riche et élégante; mais, construite depuis trente ou quarante ans, elle se ressent du goût de l'époque, et n'offre rien de ce style oriental, si pur, si élégant, si harmonieux, dont on retrouve encore un échantillon dans 2 ou 3 kiosks, qui sur les rives du Bosphore ont résisté au temps, aux révolutions et aux incendies.

A la suite du premier salon, on remarque dans une petite salle une armoire à glace, où se trouvent les objets que chaque sultan doit, selon l'usage, y déposer lors de son avènement au trône. Ce sont des sabres magiques, de belles aigrettes avec des diamants, des émeraudes énormes et autres bijoux précieux.



Constantinople. — Bab-us-Selam (Porte des Salutations).



Constantinople — Le bassin des Roses, au Sérâi.



Constantinople. — Arabas ou chariots du Sérâi.

Nous ne décrivons pas la longue suite d'appartements que l'on traverse, et qui, au grand désappointement des amateurs de couleur locale, ressemblent bien plus à ceux d'un opulent Parisien du temps de Louis XV qu'aux souvenirs des Mille et une Nuits. Mais ce qu'ils ont d'inimitable, c'est la plus belle, la plus riante position du monde, au-dessus des flots poétiques du Bosphore et en face de ces montagnes que l'imagination de l'Asie antique avait peuplées de ses dieux.

Du palais, un grand escalier aboutit à une cour intérieure, s'ouvrant sur ces mêmes jardins dont les magnifiques ombrages, vus du dehors, attirent l'œil de tous côtés, et s'offrent, dès l'abord, au voyageur dont le navire suit le pied de leurs hautes murailles, en entrant dans le port de Constantinople.

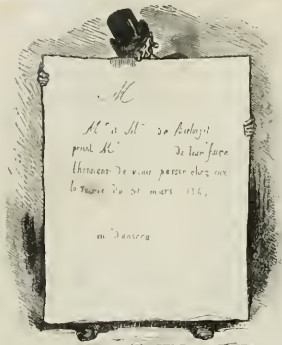
Dans ces jardins où le giaeur (l'infidèle) pénètre difficilement, j'ai eu le bonheur d'entrer souvent et d'y passer des journées entières, grâce à la protection d'un officier français, instructeur de la garde du sultan.

Le hasard semble avoir été le dessinateur de ces jardins; il n'y a là ni allées ni plant qui indique une intention autre que celle d'avoir de l'ombre; mais ces arbres sont si beaux dans leurs allures sauvages; ces terrasses avec la mer, les montagnes de l'Olympe et les faubourgs de Soutari, pour fond, composent de si admirables paysages! Quelle nature sublime et quelle végétation! Dans un coin de la grande esplanade, où se trouve le kiosk de Guikhané ou des Roses, il y a un petit kiosk avec un bassin de marbre rococo, entouré d'arbres et de gazons, où les sultanes viennent faire le kiel, ce doux repos de l'Orient; où viennent paître les daims, où viennent s'abreuver les tourterelles. A lui seul, il compose un délicieux tableau. A côté, se trouvent quarante plus parasols, formant avenue, emmanchés les uns dans les autres, de la façon la plus pittoresque; puis ce sont les cyprès si sombres qui s'élancent comme des minarets, au-dessus des dômes verdoyants des platanes et des térébinthes, et ces hauts murs si blancs couronnés de coupoules, qui soutiennent d'autres jardins, et semblent réfulger et contenir avec peine ces masses de verdure qui s'épanchent par-dessus. J'ai rencontré là, une seule fois, ces chariots ou *arabas* du Sérâi, dont la forme élégante ne se retrouve plus maintenant qu'en certaines villes éloignées d'Asie-Mineure.

C'est en ce lieu, sur cette place de Gulkané, que le jeune sultan Abd-ul-Medjid, au mois de juillet 1853, par la voix du premier ministre, Reschid-Pacha, lut en présence du corps diplomatique et du peuple assemblé le *khatisheerif*, charte sainte, impériale, par laquelle il faisait de grandes innovations, accordant des privilèges aux rayas, détruisant des abus et réorganisant l'armée. Comme Français, je ne puis que m'associer aux bonnes intentions du sultan; comme artiste, je déplore des innovations qui déposent de jour en jour un empire qui avait échappé à cette fatale loi du trivial, dont le reste de l'Europe semble frappé.

On assure que sous cette place et sous le Sérâi se trouvent des galeries souterraines immenses, qui vont jusqu'à la porte d'Andrinople, c'est-à-dire de l'autre côté de Stamboul. Des histoires merveilleuses circulent sur ces souterrains; ils sont remarquables qu'il n'est presque pas de pays où les croyances populaires n'aient introduit une semblable légende.

C'est aux jardins du Sérâi que Constantinople doit son aspect si pittoresque; leur admirable position et la beauté de la végétation sont aujourd'hui leur seul ornement; il y a cent vingt ans, qui le croirait, ils étaient des merveilles dignes des jardins de Babylone, sous le sultan Ahmed III qui



Valeur dudit billet : chez l'imprimeur : 3 cent; chez Fivité : 3 sou; le sor du bal : 3 glaces; le lendemain : 3 allumettes.



Frontignac invite Frontignac.



Frontignac présente Frontignac



Le sourire de bienvenue. Trois exemplaires, formats divers.



Enthousiasme expressif, excusable chez un dilettante.

mais, avant tout, de Montrésor); — cravates et gilets inimitables; — a inventé la *tricotéska*. — doit tous les ans aller à Bade; — *idem* épouser une héritière; — *idem*, 89,785 fr. 55 c. à divers; — Chichy l'a vu et le reverra.

« Je me réjouis de penser, a dit un auteur anglais en parlant des dandys comme Montrésor, que Brummell était le plus grand de tous, et que Brummell était le fils d'un laquais. »

Avec Montrésor se montre son inévitable acolyte, le prince Gédéon Krapontzin, hetman de plusieurs poiks-cosaques. Il prête l'argent à Montrésor et lui emprunte des grâces : libre échange tout à l'avantage de la France. — Frontignac se croit offensé par la formidable apparition de ces astres jumeaux et les poursuit de regards ironiques en buvant son vingt-septième verre de punch.

XVII.

Cinquante-cinq ans et du ventre, une perruque et des sourcils teints, peu de dents, beaucoup de rides, et un usage immodéré de l'eau de lavande ambrée, font du baron Tullignard, ancien préfet et pair de France, un homme charmant... aux yeux de mademoiselle Honorée Riboutet. Elle donnera, pour être baronne, à cet ex-adorateur de *la Contemporaine*, ses vingt ans, sa jolie figure et 500,000 fr. de dot. Tullignard trouve, de bonne loi, que c'est bien peu. Cependant, il s'exécute et offre des bouquets emblématiques. — Mariage garanti pour un an. — A propos de mariage, Frontignac tient des propos inconsidérés à la fille de la maison; et, peu satisfait de ses réponses, va s'asseoir à l'écart. Ma poitrine s'allège de plusieurs kilogrammes.

XVIII.

Une heure du matin. — Groupe de spectateurs regardant une redova.

Un quart d'agent de change. — Vous appelez ça de la grâce, vous... Un vrai squelette... Mais j'ai vu ça quelque part... Savez-vous son nom?...

Un tiers, interrompant. — De qui parlez-vous, s'il vous plaît?

Le quart. — De cette grande perche en jaune... qui danse à contre-mesure.

Le tiers. — Elle se nomme madame Matignon... et c'est ma nièce.

XIX.

Bruit de voix dans le salon de jeu. — Frontignac y fait du scandale pour plus d'argent qu'il n'en a perçu. Par bonheur, son adversaire est un employé supérieur aux poupes funèbres, chef de bataillon dans la garde nationale, père de famille et pacifique. La discussion se termine par ces mots que Frontignac articule avec une netteté déplorable : « Je m'abstendrai de qualifier votre jeu par égards pour une maison comme celle-ci... En tout autre lieu, monsieur, je vous aurais jeté mes cartes à la figure. »



Une mère capable de tout.



Mademoiselle Pimartin. Pied furtif de 1817.



Cavalier seul!... Un Grand-Prix.



Deux moustaches entre deux portes.



A la recherche d'un monologue.



Où a l'œil sur eux.



La Muse de l'Ardeche.



Thaouh Mac-Thaouh d'Invertbaouh.



Ou s'échauffe autour des rafraîchissements.



Une mission périlleuse.



Le beau Montrésor et le prince Krapoutzin.



Un homme charmant.

XX.

Inquiet de son algarade et des conséquences immédiates qu'elle pourrait avoir, Frontignac, tout bien vu, juge à propos de s'éclipser. En cherchant son paletot, il se trompe de route et va surprendre, dans les profondeurs de l'office, un subalterne qui vérifiait la qualité du champagne.

Frontignac, par manière de passe-temps, s'associe à cette délicate expertise.

XXI.

Commencement de la fin. — M. Arthur reconduit mademoiselle Gabrielle, sa fiancée, et, les parents se prêtant à ce joli manège, il l'aide à s'emmitoufler dans une élégante sortie de bal. — Dialogue *sotto voce* :

« A demain, n'est-ce pas ? — Viendrez-vous aussi tard qu'hier ? — Voilà un reproche qui me va droit au cœur. — Arthur !... y songez-vous ?.. devant tout ce monde ! !

Frontignac (caché dans l'office, voix de rogoume, accent pathétique). — Allez, mes petits amours, vous avez ma bénédiction, et celle de tous les cœurs sensibles. »

XXII.

Trois heures du matin. — Grand cotillon et polka finale. Frontignac y traîne, épouvantée, la frêle Atala Berlingot. Il est au troisième ciel ; elle ne touche pas terre. Frontignac essaye la fascination de la célèbre valse de Faust, et se rend incommode à ses voisins.

Berlingot s'aperçoit que son salon prend des airs Mabille.

XXIII.

Trois heures et demie. — Le dernier fiscier s'est éloigné. Berlingot passe la revue du champ de bataille, et se trouve en face de Frontignac qu'un heureux hasard a de nouveau conduit à l'office. L'intrépide baron paraît s'y plaire, et, ne reconnaissant pas le maître de la maison, qu'il prend pour l'infidèle Baptiste, il l'invite familièrement à « expertiser. » Quelques explications s'ensuivent, pendant lesquelles la langue de Frontignac s'épaissit à vue d'œil, et ses propos deviennent de plus en plus incongrus. Il finit par proposer à Berlingot de le casser en deux « comme cette bouteille, comme cette chaise », joignant, selon les conseils d'Horace, l'exemple au précepte. L'amphitryon, épouvanté de ces démonstrations menaçantes et ruineuses, appelle ses gens, qui, non sans peine, reconduisent Frontignac jusque dans la rue.

XXIV.

Berlingot compte les flambeaux morts et les fauteuils blessés. Atirée par les sourds gémissements de son époux, madame Yelléa Berlingot vient mêler ses regrets à ceux de Napoléon, fils de Myrtil-Romarin. — Frontignac et moi sommes confondus dans le même anathème. — Le baron, en revanche, m'accuse hautement de l'avoir enca naïlé.



Jeu de vilains, prêt à devenir jeu de mains.



Le tiers et le quart.



Flagrant délit.



Arthur et Gabrielle.



Polka finale.



Protocole diplomatique : casus belli. Frontignac s'oublie.



Amères pensées de Napoléon Berlingot.

Leucopathie accidentelle chez une femme de race noire.

Nous avons reçu du Caire le dessin que nous donnons ici. C'est le portrait d'une femme de race noire, née dans les Etats du sultan de Mascate, esclave, et mariée à un esclave d'Ibrahim-Pacha. Cette femme, âgée de trente-cinq à quarante ans et dont la santé a toujours été parfaite, présente un exemple de cette affection singulière dont on trouve plusieurs observations dans les auteurs et qu'on a désignée sous

le nom de leucopathie accidentelle. C'est une décoloration du pigmentum, une disparition de la matière colorante de la peau. On sait que les albinos de naissance sont au moins aussi fréquents parmi les nègres que parmi les blancs. Cette non coloration de la peau s'étend quelquefois à tout le corps, quelquefois à certains points seulement; mais de même que, sous l'influence de causes inconnues, le pigmentum ne se



produit pas chez les individus nés albinos, de même on le voit disparaître plus ou moins complètement dans certaines circonstances; ainsi, les cicatrices indélébiles sont en général d'un blanc mat et toujours moins colorées que le reste de la peau, chez le nègre comme chez le blanc. Enfin, l'albinisme se produit accidentellement et sans cause appréciable chez certains individus.

L'albinisme accidentel ne paraît avoir été observé sur tout le corps que dans la race nègre. La femme dont notre correspondant d'Egypte nous adresse le portrait, en offre un exemple

curieux. On voit encore çà et là, comme au voisinage des yeux, à la lèvre supérieure et surtout au nez, des points qui n'ont pas perdu leur couleur primitive.

Le front, la lèvre inférieure et le menton sont tatoués en bleu suivant l'usage de certains peuples de l'Afrique.

On trouve dans les *Transactions philosophiques* et dans les *Archives générales de médecine*, années 1827-1828, plusieurs observations de leucopathie. Ces cas et quelques autres ont été cités par M. Rayer, dans son traité des *Maladies de la peau*; nous y renvoyons le lecteur pour plus de détails.

Correspondance.

Nous avons accueilli par bienveillance, non moins que pour leur valeur littéraire, deux articles qui nous ont été présentés par un jeune homme du nom de Félix Bouvier, lequel s'est annoncé à nous comme parent d'un des plus respectables et des plus grands écrivains de notre temps et de notre pays. L'un de ces articles a été publié dans le n° 208, au mois de février dernier; le dernier plus récemment, le 1^{er} mai, dans le n° 218. Nous étions loin de nous attendre à une réclamation du genre de celle qui nous est adressée par M. Jacques Arago. Mais nous sommes bien obligés de dire, en insérant cette réclamation, que M. Arago, dont la sincérité d'ailleurs n'était pas pour nous l'objet d'un doute, nous a fourni une preuve irrémissible, en récrimant par cœur un de ces articles, qu'il n'avait pas su, avant qu'il l'eût appris de nous, avoir été publié dans *l'Illustration*, sa réclamation ne portant d'abord que sur le dernier: le *Groupe fossile*.

Monsieur,

C'est parce que votre journal est une chose sérieuse que vous devez tenir à ce que les yeux des lecteurs ne s'y reposent que sur des signatures respectées. Je dénonce donc un larcin littéraire à votre franchise abusée, et j'affirme sur l'honneur que deux articles, intitulés, l'un: *Dessins vivants, ou Patinoires*; l'autre: le *Groupe fossile*, sont de moi, de moi seul, depuis le premier mot jusqu'au dernier, hors une ligne que je signalerai plus tard au parquet.

Il m'eût été doux d'user de clémence envers un jeune copiste, un commensal, quelque odieux que fût le vol commis au préjudice d'un aveugle, mais j'apprends à l'instant que le sieur Félix Bouvier ose protester contre ma loyale accusation; dès lors, je me décide. En vérité, je ne croyais pas que ma cause pût devenir meilleure; je rugiss presque d'avoir trop raison, et puisqu'on me donne le droit de ne pas me montrer généreux, j'en use en toute liberté. Les plus honorables témoins sont debout pour parler devant vos juges. Je ne voulais qu'indiquer une correction paternelle; mais comme tout ceci devient une question d'honneur, comme le sieur Bouvier veut une réputation, je la lui ferai. Sa protestation m'est une joie, et je le remercie du rayon de jour qu'il jette sur ma paupière éteinte.

Agréez l'assurance de ma plus parfaite considération,

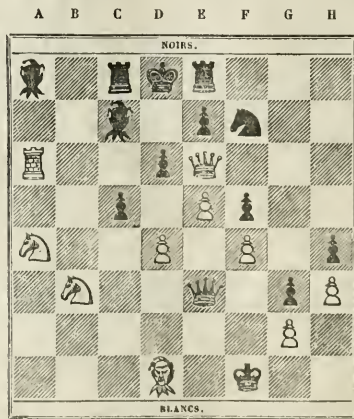
J. ARAGO.

Paris, 11 juin 1847.

Échecs.

N° 28.

LES BLANCS FONT MAT EN SEPT COUPS.



La solution à une prochaine livraison.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 27, CONTENU DANS LA DEUXIÈME DIXIÈME LIVRAISON.

BLANCS.		NOIRS.	
1.	F E 5 - A 1.	1.	R B 2 - A 1:
2.	M D 4 - C 2.	2.	P B 7 - B 5.
3.	P C 5 - C 6.	3.	P B 5 - B 4.
4.	P C 6 - C 7.	4.	P B 4 - B 5.+
5.	R C 2 - B 5:	5.	R A 1 - B 1.
6.	P C 7 - C 8.	6.	P A 2 - A 1.
7.	D C 8 - C 2+	7.	Mat.

Principales publications de la semaine.

JURISPRUDENCE, POLITIQUE.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. 31^e livraison. *Droit public.* — *Droit des gens.* Traité 49. Signé: Ch. VERGÉ, docteur en droit, avocat à la cour royale de Paris. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.
Concordance entre les lois hypothécaires étrangères et françaises. Ouvrage contenant les textes et résumés des lois hypothécaires des Etats suivants: Appenzell, Argovie, Autriche, et cinquante autres pays; par M. ANTOINE DE SAINT-JOSEPH. Un vol. in-8 de 420 pages. — Paris, Vitecoq fils aîné.

SCIENCES ET ARTS.

Description des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée, et dans ceux dont la déchéance a été prononcée; publiée par les ordres de M. le ministre du commerce. Tome LXIII. Un vol. in-4^e de 568 pages, avec 53 pl. — Paris, madame Bouchard-Huzard.

HISTOIRE.

Considérations sur l'esprit de la Gaule; par M. JEAN REYNAUD. Un vol. in-8 de 212 pages. (Ne se vend pas.)
 Ce travail forme l'article *Druidisme* de l'*Encyclopédie nouvelle*.

Chute de l'Empire. Histoire des deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X; par ACHILLE DE VAULABELLE. TOME IV. In-8 de 576 pages. — Paris, Ferroud. 5 fr.

L'OUVRIER aura 6 volumes.
Ouvrier Cromwell, sa vie privée, ses discours publics, sa correspondance particulière; précédés d'un Examen historique des biographies et historiens d'Ouvrier Cromwell; par M. PAUL-ARISTE CHARLES. Un vol. in-18 jésus format anglais de 480 pages. — Paris, Adiyot.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Quiconque affichera un avis sans timbre, sera puni d'une amende.

ON s'ABONNE chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'Etranger.

TOULON, BELLUE, FLEURY-DEMAUX, MONGE et VILLAMUS; — TOULOUSE, DELBOY, GIMET, JOURDAN; — TOURN, AIGRE, RONTÉ, MANE et compagnie; — TROYES, FERRY; — NAIN (Fribourg), BOCCA, FOSTANA, GIANNI et FIORE, MARITTI, PAGELLA, PORMA, VACCARINO.

VALENCE, CAUDRAN, CHARVIN; — VALENCIENNES, GIARD, LEMAITRE; — VALOGNES, CAPELLE; — VASSY, DUROUET; — VERDUN, BREAUTE, LIPDMANN; — VERNON, LEROY; — VEVEY (Suisse), BLANCHOD; — VIENNE (Autriche), Ch. GEROLD et fils, ROHMANN; — VOZUIERS, FLAHEAT-ANSIEN.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de l'Académie Bils et Compagnie, rue Daniette, 2.